

220C4092
FR0000130213-FS1120

5 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAGARDERE SCA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 octobre 2020, la société anonyme Financière Agache¹ (11 rue François 1^{er}, 75008 Paris) a déclaré avoir un franchi individuellement en hausse, le 29 septembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de LAGARDERE SCA et détenir individuellement 8 776 933 actions LAGARDERE SCA représentant autant de droits de vote, soit 6,69% du capital et 5,07% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions LAGARDERE SCA sur le marché.

À cette occasion, M. Arnaud Lagardère et les sociétés Lagardère³, LM Holding³ et Lagardère Capital³ agissant de concert avec les sociétés Groupe Arnault⁴ et Financière Agache³, n'ont franchi aucun seuil et détiennent de concert, au 29 septembre 2020, 18 298 558 actions LAGARDERE SCA représentant 27 820 183 droits de vote, soit 13,95% du capital et 16,08% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Arnaud Lagardère	4 937	ns	9 874	0,01
Lagardère Capital ³	9 515 803	7,26	19 031 606	11,00
Lagardère ³	885	ns	1 770	ns
LM Holding ³	0	0	0	0
Groupe Arnault ⁴	0	0	0	0
Financière Agache ¹	8 776 933	6,69	8 776 933	5,07
Total concert	18 298 558	13,95	27 820 183	16,08

¹ Contrôlée par la société Groupe Arnault, elle-même contrôlée par le Groupe Familial Arnault

² Sur la base d'un capital composé de 131 133 286 actions représentant 172 977 712 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société par actions simplifiée (sise 4 rue de Presbourg, 75016 Paris), contrôlée par M. Arnaud Lagardère.

⁴ Société européenne à directoire et conseil de surveillance (sise 41 avenue Montaigne, 75008 Paris), contrôlée par le Groupe Familial Arnault.